



ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Reconnue d'utilité publique (décret du 28.01.1987)

*Hôtel national des Invalides – 129 rue de Grenelle – 75700 Paris – Cedex 07
Tél : 01 47 05 55 44 – Courriel : secretariat.president.anmonm@orange.fr*

Le Conseil d'Administration s'est tenu le mardi 23 novembre 2021

Salle Gouraud à l'Hôtel national des Invalides Paris

Relevé de décisions

Agenda du Président :

Le Président informe le conseil des actions et déplacements réalisés (dont la rencontre avec le grand chancelier) et de ceux à venir.

Présentation du retour du questionnaire remis aux administrateurs le 2 octobre :

L'analyse des réponses fait ressortir quatre points importants :

- Les dimensions à donner à l'ANMONM
- Le Rayonnement de l'Ordre
- La Communication
- Notre fonctionnement interne

Et quelques urgences :

- La communication – la feuille de route – la gestion et le respect des budgets – le Grenelle des effectifs – le site internet – le recueil des fiches de retours d'expériences – le mémento du président – les bonnes pratiques.

Présentation du retour des questionnaires sur le site internet adressé aux sections :

52 sections ont participé à l'enquête dont 24 ont créé leur site, 10 sont en cours de création et 18 ne l'ont pas créé.

Le degré de satisfaction des sections est de 5,13 sur une échelle de 1 à 10.

Les principales difficultés rencontrées par les sections sont identifiées et des correctifs vont pouvoir être apportés, en particulier pour les photos.

Le Sagace Web avec interaction entre les sections et le siège devrait être terminé d'ici juin 2022.

Présentation du Plan Stratégique : une priorité

Mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance :

- une volonté de transparence dans les prises de décisions et la gestion de l'association.
- une gestion comptable maîtrisée : mise en place d'un contrôle de gestion avec tableau de bord de suivi trimestriel (un groupe de travail est chargé de son élaboration) avec un objectif : le retour à l'équilibre budgétaire.

- La relance de la feuille de route : rappel du rôle des référents régionaux de groupements à ce sujet.
- Les sites web et Sagase web : des supports de communication et relais d'informations.

Les moyens d'améliorer la communication

C'est un sujet majeur et prioritaire, tant au titre de la communication interne qu'externe.

La point fort de la communication demeure la Revue « Le Mérite ».

Le contrat avec l'agence Sphynx, gestionnaire de la revue, doit être renégocié. Il est décidé de le reconduire sous certaines conditions relatives à la propriété, la photothèque et la régie.

Mise en place d'un Grenelle des effectifs.

Un groupe de travail spécifique a été constitué sur ce sujet avec la volonté de proposer des « recettes » aux sections et aussi d'associer les sections à cette étude selon un panel représentatif.

Les résultats de ces travaux seront présentés lors du Congrès de Nancy : un atelier y sera consacré.

Point sur le Congrès de Nancy du 22 au 24 juin 2022 :

Le programme prévisionnel de ces 3 journées est arrêté.

Le Congrès 2022 correspond aussi aux 50 ans de l'ANMONM, la journée du 23 juin lui sera consacrée.

Il est proposé de demander une souscription volontaire aux sections pour son organisation.

Création du Prix de la Mémoire et adoption de son règlement :

Le CA approuve la création du Prix national de la Mémoire et en accepte le règlement qui sera envoyé dès le début de l'année aux sections avec le dossier de candidature.

Une convention a été signée avec l'ONACVG.

Ce Prix comporte 2 catégories :

- Le Prix de la Mémoire destiné aux projets portés en milieu scolaire dans le cadre de la convention ANMONM / Education Nationale.
- Le Prix de « l'initiative mémorielle » destiné, hors de l'école, à tout public impliqué dans des actions relevant du domaine de la mémoire.
-

Présentation du prix du civisme et de l'engagement citoyen JSP 2021 :

Les prix nationaux du civisme et de l'engagement citoyen 2020 et 2021 seront remis le 3 décembre 2021.

Préparation de la journée du 3 décembre 2021 :

Le programme de cette journée est arrêté : réunion des présidents le matin et l'après-midi remise des prix du Civisme et de l'Engagement citoyen suivie du ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.

Présentation de la liste des référents des groupements de sections :

Suite à certains ajustements, la liste des référents régionaux des groupements intersections est arrêtée.

Agenda 2022 à venir :

Le prochain conseil d'administration est prévu le 3 février 2022.

La réunion de formation des nouveaux présidents est fixée au vendredi 2 décembre 2022 après-midi.